

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 5

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATION

EXCURSION

**de la Société suisse des Officiers
sur les champs de bataille en Normandie du 13-19 juillet 1947**

Programme :

Dimanche 13 juillet-Voyage à Paris avec chemin de fer.

Lundi 14 juillet : Voyage avec cars par les champs de bataille. Logement à Deauville-Trouville jusqu'à vendredi, le 18 juillet, au matin.

Jeudi 15 juillet : vendredi 18 juillet : Visite des champs de bataille et à la côte d'invasion. Discussion de diverses parties des batailles en Normandie. Rentrée à Paris le vendredi 18 juillet.

Samedi 19 juillet : Visite de Paris : Hôtel des invalides. Rentrée en Suisse en chemin de fer. (Possibilité de rentrée individuelle).

Guide tactique : Lieutenant-colonel E.M.G. Nicolas.

Frais : 200 francs environ.

Inscription : Jusqu'au 21 juin au cap. Studer, secrétaire de la Société suisse des Officiers, Soleure, Westbahnhofstrasse 8.

Les intéressés sont priés de s'annoncer le plus vite possible, le nombre des participants étant strictement limité à 150.
